

Subsides

cas celui qui essaie de suppléer au revenu familial par son travail. Il subit alors une perte nette.

J'en profite pour m'élever contre la mauvaise habitude qui se répand de plus en plus, notamment dans certains organes d'information, d'assimiler le régime d'assurance-chômage à l'assistance sociale. On entend trop souvent parler de «l'assurance-chômage et autres mesures d'assistance sociale». Pour quiconque se soucie tant soit peu du sort de nos déshérités, il est bien évident que l'assurance-chômage et l'assistance sociale sont deux choses tout à fait différentes. D'abord, dans le premier cas, les prestations sont bien plus élevées. Qu'on me pardonne cette petite digression, mais je trouve toujours agaçant que l'on considère comme semblables ces deux régimes d'une conception totalement différente. Je suis surtout attristé quand cela semble faire partie d'un programme d'ensemble destiné à les faire considérer comme du même genre. C'est évidemment symbolique de la confusion qui règne chez l'aristocratie à auto-promotion des banquettes ministérielles lorsqu'elle se heurte aux réalités de la vie du monde réel, soit du monde du travail.

J'admets que démêler l'écheveau effarant que constitue le chevauchement d'un programme avec d'autres prétendus programmes sociaux du gouvernement n'est pas chose aisée et j'aimerais que le gouvernement nous présente un plan visant à simplifier cette pagaille. Puis-je suggérer qu'il étudie le programme progressiste conservateur de relèvement des revenus. De nombreux distingués observateurs de la scène économique et sociale rédigent de savants exposés sur des concepts comme ce programme de relèvement des revenus.

Les méthodes proposées pour atteindre les objectifs de ce programme sont parfois différentes. Celle qui me semble la plus prometteuse lorsqu'on aime la simplicité, comme moi, est la théorie du revenu négatif. Si on mettait au point un système plus simple nous pourrions remettre au travail nos rares travailleurs sociaux dans les domaines pour lesquels ils ont été formés. Il faudrait que ces spécialistes soient libres de conseiller ceux qui ont besoin de conseil, d'aider les faibles et d'encourager les découragés. A l'heure actuelle, les travailleurs sociaux qualifiés occupent une proportion beaucoup trop importante de leur temps précieuse à aider les malheureux à déchiffrer, à décoder le dernier ukase d'Ottawa pour déterminer aux termes de quel règlement le nécessaire pourra se chauffer et l'affamé se nourrir.

Lorsqu'on considère ce que peut représenter pour le gouvernement le problème des pauvres et, pour les députés plus compréhensifs, le triste sort des pauvres, la Chambre doit se souvenir qu'ils ne vivent pas selon des lois conçues par des pauvres mais selon des lois conçues par d'autres. Ils ne demandent ni ne désirent être pauvres. Je ne doute pas que tous les pauvres préféreraient ne pas l'être. La règle du jeu n'est pas imposée par eux mais par nous. Si notre pays est aussi riche que nous aimons nous en flatter, nous en gérons remarquablement mal les finances.

Nous devons simplement trouver un moyen de permettre à ces gens de sortir du ghetto financier dans lequel nous les tenons enfermés. Ils ne veulent pas simplement, nous non plus d'ailleurs, perpétuer leur pauvreté. Ne pouvons-nous pas trouver une façon de leur donner ce dont ils ont le plus besoin, c'est-à-dire l'espoir, et non la charité? Ils ne demandent pas à vivre dans l'oisiveté; ils ne veulent pas être jugés comme différents et inférieurs; ils veulent se joindre au reste de la société. Aidons-les.

[M. McKinnon.]

J'aimerais que la Chambre étudie pendant quelques instants les conséquences que le coût du bien-être a sur les municipalités et les villes, qui doivent trouver elles-mêmes une partie des fonds nécessaires pour financer les prestations de bien-être, bien que leur rôle ne soit pas reconnu officiellement, ce qui les empêche de faire quoi que ce soit à l'égard de la cause première de tout cela, c'est-à-dire, bien entendu, une économie décadente.

Aux termes des dispositions et des accords financiers actuels, les domaines d'imposition des gouvernements municipaux sont si étroits et, dans ces limites restreintes, les taux sont si élevés à l'heure actuelle, que des charges extraordinairement lourdes tombent sur les propriétaires de maisons et les petites entreprises. Lorsqu'il y a une situation d'urgence, comme c'est le cas à l'heure actuelle, que le coût du bien-être augmente et que la participation des municipalités augmente également, où les municipalités et les petites villes doivent-elles prendre les fonds? D'ordinaire, leur revenu provient des taxes imposées sur la propriété et les entreprises. Bon nombre d'entre elles sont trop petites pour pouvoir établir une taxe de vente. Le coût de l'administration exige des fonds importants.

Les recettes des municipalités n'augmentent pas automatiquement au fur et à mesure que les recettes du gouvernement fédéral augmentent. Le gouvernement fédéral peut maintenant compter, ou peu s'en faut, sur une augmentation considérable de ces recettes sans devoir augmenter les impôts. Ces recettes accrues sont dépensées automatiquement en raison de l'inflation que le gouvernement a créée, et nous approchons du moment où le gouvernement fédéral considérera qu'il doit simplement augmenter l'inflation s'il a besoin d'augmenter ses recettes.

Comme l'a signalé notre chef au cours de la dernière campagne, le gouvernement est la seule organisation au pays à avoir intérêt à maintenir une spirale inflationniste. Je sais que ses accords à frais partagés et subventions sont utiles dans un certain sens et que le gouvernement fédéral garde toujours les paliers inférieurs de gouvernement dans une position de subordination. Les paliers inférieurs doivent toujours se présenter comme des enfants, chapeau bas, devant l'oncle riche d'Ottawa pour mendier, cajoler et négocier l'allocation de l'année suivante. Le patriarche à Ottawa décide de la somme à donner, toujours à court terme.

• (1520)

Quiconque a été mêlé à la perception et au déboursement de fonds au palier municipal, et c'est le cas de bon nombre d'entre nous, et ceux qui ont fait partie des conseils scolaires ou des conseils de ville et de municipalité se rendent vite compte qu'il y a deux sortes d'argent au pays. Il y a l'argent difficilement obtenu, dont il faut rendre compte rigoureusement, dont il faut expliquer en détail la dépense. C'est l'argent que les municipalités reçoivent de leurs contribuables. Il y a l'autre sorte, l'argent qui a quelque chose d'irréel et qui ressemble à l'argent du jeu de Monopole. On le perçoit en quantités toujours plus grandes sans qu'on en étudie ou discute le besoin. C'est l'inflation automatique qui cause l'augmentation et n'est jamais approuvée.

Il est déconcertant, pour ne pas dire davantage, de rogner un budget de district scolaire en augmentant le rapport élève-professeur, mesure draconienne s'il en est, et de découvrir tout à coup que, sous l'impulsion du moment, le fédéral versera l'argent à flots dans des projets moins valables au sein du même district. Alors que le conseil scolaire doit se priver d'un ou de deux professeurs